

A l'attention des licenciés de la BALT

Le présent formulaire définit les conditions auxquelles son signataire peut accéder aux installations de son club dans le contexte sanitaire COVID-19. Cette possibilité d'accès et les engagements pris par la signature de ce formulaire sont exclusivement réservés aux membres du club titulaires d'une licence en cours de validité à l'exclusion de toute autre personne.

Engagement des pratiquants

Acceptation du protocole et décharge de responsabilité

L'adhérent reconnaît que malgré la mise en œuvre des moyens de protection, l'association ne peut garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par la Covid-19.

Je reconnais avoir reçu et compris les règles d'accès et les règles de pratiques liées à la pandémie de COVID-19 et m'engage à les respecter dans leur intégralité sans exceptions et je m'engage notamment à :

1. adopter les gestes barrières

- Je me lave très régulièrement les mains
- Je tousse ou j'éternue dans mon coude ou dans un mouchoir
- J'utilise un mouchoir à usage unique et je le jette après utilisation dans une poubelle
- Je salue sans serrer la main ni embrasser

LES GESTES BARRIÈRE :



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

2. respecter la consigne de distanciation de 2m minimum en toutes circonstances

- Je m'engage à ne pas venir sur le site en cas de symptômes tels que de la toux, de la fièvre, des difficultés de respiration, des maux de tête et/ou de gorge, des courbatures, une grande fatigue, une perte de l'odorat et/ou du goût, une diarrhée.
- Je m'engage à ne pas venir pratiquer si j'ai été malade ou en contact étroit avec un cas COVID19 confirmé durant les 15 derniers jours.

3. respecter scrupuleusement le protocole sanitaire mis en place par la BALT

- Je m'engage à quitter les lieux sur injonction du responsable de la séance, et à accepter une sanction d'interdiction de pratiquer en cas de non-respect du protocole établi.

Nous vous rappelons qu'en cas de symptômes, vous devez appeler votre médecin traitant ou le 15, rester chez vous et vous isoler.

Fait à :

Le :

NOM :

Prénom :

Signature :

** Si mineur, merci de bien vouloir faire signer le représentant légal*

REPRISE DU BADMINTON

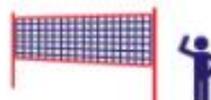
La pratique du badminton est de nouveau possible dans tous les équipements sportifs couverts (sauf en Guyane et à Mayotte). La FFbAD vous accompagne dans cette reprise avec une série de mesures pour pratiquer dans des conditions optimales de sécurité.



LE LIEU DE PRATIQUE



Respect des règles de distanciation sociale de 1 mètre minimum en dehors du court.



Si besoin de monter un filet, de tracer des lignes, une seule personne s'en occupe en portant des gants.

AVANT DE JOUER



Chacun arrive masqué avec son propre matériel (raquette, volants, gourde, gel hydroalcoolique) et en tenue.



Marquer ses propres volants avec un signe distinctif pour chaque joueur.



Les joueurs doivent se laver les mains ou utiliser du gel hydroalcoolique avant et après avoir joué.

SUR LE TERRAIN



Utilisation uniquement de ses propres volants préalablement marqués.



Pas de serrage de mains avant ou après la partie.



Pratique normale du double.

RAPPEL DES GESTES BARRIÈRES BADMINTON



Remplacer les gestes de convivialité (serrage de mains, etc) par un geste avec la raquette.



Renvoyer le volant, quand ce n'est pas le sien, uniquement avec l'aide de la raquette. Ne pas le toucher.

EN CAS DE SYMPTÔMES, RESPECTEZ LES CONSIGNES SANITAIRES ET RESTEZ CHEZ VOUS.

www.ffbad.org